

- c) que la communauté mondiale vient à peine de commencer à examiner des façons de concilier les demandes énergétiques futures et la nécessité de stabiliser ou de réduire le niveau des émissions de gaz à effet de serre.

F. LES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT VISENT À RESTREINDRE LE RÉCHAUFFEMENT DE LA PLANÈTE ET NON À S'Y ADAPTER

1.44 Nous avons déjà mentionné que la terre était probablement appelée à subir d'importants changements climatiques et le niveau de la mer à monter, en raison de l'augmentation déjà perceptible de la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Comme il ne semble y avoir aucune façon d'empêcher ces changements, dans un avenir prévisible, il faudra que les Canadiens et les autres habitants de la planète s'y adaptent.

1.45 Dans le présent rapport, notre intérêt primordial réside cependant dans l'*atténuation* des effets et non dans notre *adaptation* à ceux-ci. Cette notion englobe toutes les mesures visant à empêcher, à freiner ou à retarder le réchauffement de la planète, à la faveur d'une réduction de l'émission dans l'atmosphère de gaz d'origine humaine ou relevant de notre contrôle.

1.46 Nous ne voulons pas non plus minimiser l'importance de l'adaptation qui devra s'opérer au cours des 20 à 30 prochaines années au moins. Cet aspect pourrait d'ailleurs fort bien faire l'objet d'un prochain rapport. Trois raisons principales nous incitent cependant à ne considérer pour l'instant que la question de l'atténuation.

- a) L'adoption de mesures d'atténuation est sans contredit le besoin le plus urgent tant au Canada que dans le reste du monde. La proportion de gaz à effet de serre dans l'atmosphère correspond déjà à un équivalent-carbone jamais atteint au cours des 160 000 dernières années au moins. Il n'y a donc aucun doute que, si on ne fait rien, l'effet de serre sera, d'ici une génération, le double de ce qu'il était à l'époque pré-industrielle. Comme le titre de notre rapport provisoire le souligne, il n'y a «Pas de temps à perdre».
- b) L'adaptation ne sera probablement pas aussi aisée qu'on le pense; l'évolution climatique et la modification du niveau de la mer risquent d'avoir une énorme portée. Cela dépendra en grande partie de la rapidité avec laquelle les changements se produiront; si les mesures d'atténuation peuvent en réduire l'ampleur ou en ralentir le déroulement, l'adaptation en sera d'autant facilitée.
- c) L'adaptation devra se faire essentiellement en fonction du climat local : les particuliers, les collectivités et les pays devront s'adapter à l'évolution des conditions climatiques particulières à leur région. Pour l'instant, les scientifiques n'ont aucune certitude quant à la nature et aux effets du réchauffement de la planète sur l'évolution climatique des régions. Nous ne pouvons que spéculer à ce sujet, mais il est probable que d'ici cinq à dix ans nous ayons une meilleure idée du climat auquel nous devons nous adapter dans l'avenir.

1.47 Il y a lieu de noter que la grande majorité des témoins qui ont comparu devant nous ont aussi insisté sur l'atténuation plutôt que sur l'adaptation.